ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSET
CERCLE DE ROMMANI
CAIDAT DE MERCHOUCH
COMMUNE DE AIN SBIT

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 59/2026/CTAS

Le président de la commune AIN SBIT procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Etablissement des études techniques, suivi et contrôle des travaux de reconstruction du siège de la Commune d'Ain Sbit sur une superficie d'environ 350.00 m² utile (R+1) soit 700m² couvert.

.

N°	Désignation des prestations	U	Quantité	Prix unitaire (DH HT)	Total HT
1	**Etude topographique complète** Etudes topographiques complètes par un topographe agrée : Dans le cadre du présent bon de commande, le bureau d'étude assure par le biais d'un géomètre topographe agrée (GT) l'établissement des plans topographiques nécessaires aux études techniques et architecturales à savoir : - Relevés topographiques de l'existant avec indication des réseaux VRD avoisinant pour des raccordements éventuels. - Elaboration des plans topographiques (plan de situation, plan de masse et plan coté, etc.) - Assistance pour dépôt des dossiers pour obtention des permis de construction et signature électronique des pièces demandées. Lesdites pièces devront être fournies en six **(6) exemplaires** 15(quinze) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux	Ens	1		
2	**Etablissement d'une étude géotechnique** - I – Investigations de terrain (Campagne de sondages) - II-Mission G2 (Etudes géotechnique de conception – Crucial pour le marché de travaux) - III- Détermination de la profondeur des fondations - IV-Obligation d'un laboratoire agrée (ou accrédité) - Agrément et accréditation : tous les essais de laboratoire (analyses des sols, essais mécaniques) et les essais in-situ soient réalisés par un laboratoire accrédité (ou agréé par le Ministère de l'Equipement / Habitat selon la règlementation nationale en vigueur). - -Preuve de conformité : Le BET doit obligatoirement annexer au rapport final les procès-verbaux, d'essais bruts signés et tamponnes par le laboratoire agréé avec son numéro d'accréditation. - Lesdites pièces devront être fournies en six **(6) exemplaires** - 15 (quinze) jours à compter de la date de réception des travaux topographiques	Ens	1		
3	**L'établissement des plans de béton armé visé par bureau de contrôle agrée, établissement des métrés et la fourniture des notes de calculs.** - Le BET doit présenter une note descriptive des prestations relevant de ces compétences, ainsi qu'une estimation de ces dernières. - Les plans d'exécution des ouvrages doivent être accompagné de leur nomenclature et d'éventuelles instructions techniques ; ces plans définissant sans ambiguïté concurremment avec les spécifications techniques détaillées, les travaux des divers corps d'état. - L'ensemble des pièces ci-dessus doit être fourni en Six (6) exemplaires - 10(dix) jours à compter de la réception des étude géotechnique.	Ens	1		
4	**Fourniture d'une notice de sécurité-incendie visée par un BET agréé dans ce domaine** **L'ensemble** - (6) exemplaires - 15(quinze) jours à compter de la réception des plans d'architectures du maitre d'ouvrage	Ens	1		
5	- **Etablissement des plans de l'électricité, de la plomberie, de l'assainissement et des réseaux téléphoniques et informatiques** (6) exemplaires 15(quinze) jours à compter de la réception des plans d'architectures du maitre d'ouvrage	Ens	1		
6	**Assistance technique et suivi des travaux** - Le pilotage, coordination des travaux. - Contrôle de l'ensemble des travaux. - Rédaction des PV des réunions et mise en demeure aux entreprises soumises à la signature du maître d'ouvrage. - Prise des attachements, vérification des prix supplémentaires et avenants éventuels présentés par les entreprises set signature des décomptes. - Vérification et visa des décomptes à partir des situations de l'entreprise avec le maitre d'œuvre et maître d'ouvrage. - L'assistance technique et suivi des travaux seront assuré par un ingénieur ou technicien qualifié - Commence à courir à partir du démarrage des travaux jusqu'à leur réception définitive	Ens	1		

7	**Réception provisoire des travaux** - Examens de pré-réception provisoire et essais : avant la réception des travaux, le B.E.T. examinera les installations et s'assurera de leur conformité avec les clauses des marchés. Il conduira tous essais et contrôles prévus aux marchés ou demandés par le maître de l'ouvrage. A la suite de ces essais, il rédigera tous rapports nécessaires en vue de la réception. - Réception : le B.E.T. assistera le maître d'œuvre lors de la réception provisoire des travaux	Ens	1		
8	**Réception définitive des travaux** Examens de pré-réception définitive et essais : avant la réception des travaux, le B.E.T. examinera les installations et s'assurera de leur état d'entretien. Il conduira tous essais ou contrôles demandés par le maître d'ouvrage. A la suite de ces essais, il rédigera tous rapports nécessaires en vue de la réception définitive.	Ens	1		
TOTAL HORS TAXE					
T.V.A 20%					
TOTAL TTC					

Garanties exigées : Le concurrent doit justifier quatre (4) agréments en cours de validité dont trois (3) sont accordés à titre définitifs, à propos des domaines suivants :

- **D14 :** Calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;
- **D15 :** Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages ;
- **D16 :** Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages ;
- **D17 :** Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable.

Lieu d'exécution : COMMUNE AIN SBIT

Délai d'exécution : 12 mois. Néanmoins, il y a lieu de préciser que l'assistance technique et le suivi des travaux s'étendent jusqu'à leur réception définitive.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 29/11/2026 à 12:30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

AIN SBIT, LE 26/11/2026

